

FOLIENTES PROVENCE FOR STATE OF THE PROPERTY O



Le Conseil communal de Provence en visite sur le site éolien du Mont-Crosin dans le canton de Berne

UN PROJET REDIMENSIONNÉ

Les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont récemment annoncé avoir scellé un accord dans le domaine éolien. Cet accord assure la coordination indispensable à l'approbation de leurs plans directeurs cantonaux respectifs et induit un redimensionnement du projet de parc éolien de Provence.

En effet, l'accord conclu prévoit de renoncer à 11 des éoliennes du projet initial, notamment afin d'accroître la distance entre le futur parc éolien et le site paysager du Creux du Van.

Le cœur du projet éolien de Provence a toutefois pu être conservé. Le projet définitif compte ainsi 16 éoliennes, toutes situées sur le territoire de la commune de Provence.

La prise de position des cantons étant connue, les études techniques et d'impact vont pouvoir être finalisées.



CHRISTIAN FRÈRE, président d'Eoliennes de Provence

ÉDITO

Le projet éolien du site de Provence faisait partie de ceux retenus en mai demier par le canton de Vaud dans sa planification éolienne cantonale, pour autant qu'il fasse l'objet d'une coordination avec le canton de Neuchâtel. C'est désormais chose faite! Les autorités vaudoises et neuchâteloises se sont en effet récemment mises d'accord sur le nouveau périmètre du projet.

Quant aux sociétés Romande Energie et ewz, elles affirment leur volonté de développer le projet éolien de Provence tel que redimensionné suite à l'accord conclu entre les deux cantons.

Les études de faisabilité, en bonne voie, permettent désormais d'envisager l'installation de 16 éoliennes sur le site de Provence. Cela représente une production d'électricité de 100 millions de kilowattheures par année, l'équivalent des besoins annuels en électricité de 28'000 ménages, soit les trois quarts des ménages résidant dans le district du Jura – Nord vaudois.

Tant pour le canton de Vaud qu'en comparaison nationale, il s'agit d'un beau projet, de nature à contribuer significativement à l'apport des nouvelles énergies renouvelables et aux besoins d'approvisionnement électrique du pays. Romande Energie et ewz se réjouissent de pouvoir le poursuivre.

Une occasion de s'approcher des éoliennes

Début octobre, les représentants du Conseil communal de Provence qui le souhaitaient ont eu l'opportunité de se rendre, accompagnés des responsables du projet, sur les sites des parcs éoliens du Mont-Crosin (BE) et du Peuchapatte (JU) ainsi que dans le village de Saint-Brais (JU), à proximité d'un parc éolien.



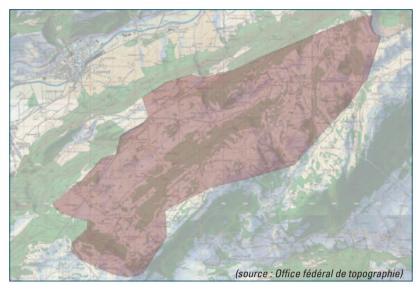
Centre d'information du Mont-Crosin

ÉOLIENNES PROVENCE ÉDITION DÉCEMBRE 2012

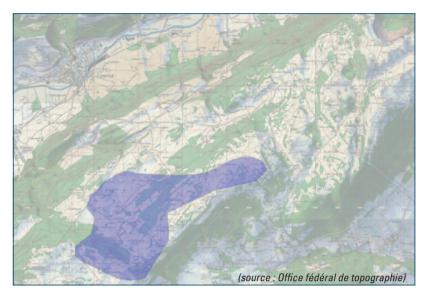


ÉOLIENNES PROVENCE

PÉRIMÈTRE DU PROJET



Plan du périmètre de projet initial



Plan du périmètre de projet actuel

LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Les études de faisabilité ont été confiées à des bureaux spécialisés. Certains d'entre eux ont déjà rendu les résultats de leurs analyses.

GÉOTECHNIQUE

La géotechnique a pour but de décrire la stratigraphie du sol et la dureté du terrain. Ce sont les résultats des études géotechniques qui permettront de dimensionner les socles des éoliennes. Bien que la localisation des éoliennes ne soit pas encore définitive, des investigations géologiques et de génie civil ont été menées au niveau des emplacements potentiels des fondations, entre autres l'exécution d'une tranchée de reconnaissance au centre de l'emplacement et de quatre essais sur le pourtour de la fondation.

ARCHÉOLOGIE

Une archéologue a été mandatée pour procéder à des investigations de surface, à l'aide notamment d'un détecteur de métaux, sur les emplacements potentiels des éoliennes et sur les chemins d'accès. En parallèle, les services spécialisés du canton de Vaud ont effectué des fouilles à certains emplacements. Même si quelques objets de l'âge du bronze ont été retrouvés, aucun vestige de grande valeur archéologique n'a été recensé.

EOLIENNES DE PROVENCE, UNE PLATE-FORME DE COLLABORATION

En 2009, Romande Energie et ewz s'étaient associés pour développer le projet de parc éolien de Provence. Une déclaration d'intention avait alors été signée.

Afin de faciliter le bon déroulement du projet, y compris durant la phase d'étude de faisabilité, les deux partenaires ont décidé de confirmer cette intention en créant, le 15 octobre 2012, la société d'exploitation Eoliennes de Provence, dont la raison sociale est à Provence.

La société Eoliennes de Provence fonctionne comme une plate-forme de collaboration. Dans un premier temps, elle gère le projet de futur parc éolien. Si, au terme des études (mesures de vent et multiples autres études de faisabilité en cours), le parc éolien de Provence est construit, Eoliennes de Provence sera alors chargée de l'exploiter.

Si, au contraire, le projet éolien de Provence est abandonné, la société sera probablement dissoute.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Décembre 2012

Un site internet dédié au projet sera prochainement publié.

Adresse: www.eoliennes-de-provence.ch.

2013

- La liste des parcs retenus par le Conseil d'Etat vaudois a fait l'objet d'une mise en consultation publique. Le gouvernement vaudois doit prochainement adopter la planification définitive, qui sera transmise au Conseil fédéral pour approbation.
- Les résultats définitifs des mesures de vent et de l'ensemble des études de faisabilité seront disponibles au printemps 2013. Un dossier finalisé sera ensuite, peut-être dès l'automne 2013, soumis aux autorités communales de Provence en vue de la modification du plan partiel d'affectation.
- Enfin, si la procédure de planification à l'échelon communal débouche sur un résultat positif, le permis de construire du parc éolien devra encore être mis à l'enquête.

CONTACTS:



Romande Energie M. J.-F. Caddoux

Responsable Projets Energies Renouvelables 021 / 802 93 20 jean-francois.caddoux@romande-energie.ch



ewz Mme A.-C. Pliska

Investissements en Energie Renouvelable 058 / 319 27 52 anne-claire.pliska@ewz.ch

IMPRESSUM

EDITION ET IMPRESSION : ROMANDE ENERGIE

PAPIER ISSU DE SOURCES RESPONSABLES

ÉDITION DÉCEMBRE 2012